

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance du 23 novembre 2015**

**2015 DAC 622** Subvention (450.000 euros) et convention avec l'association Théâtre de la Ville (4e et 18e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 novembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention relative à l'attribution d'une subvention d'équipement avec l'association Théâtre de la Ville ;

Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement, en date du 3 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 2 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : La subvention d'équipement attribuée à l'association Théâtre de la ville, 16, Quai de Gesvres, 75004 Paris est fixée à 450.000 euros au titre de l'année 2015. 52341 ; 2015\_08068.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 450.000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris 2015 et suivants, rubrique 33, nature 20422, ligne VE40003, crédits pour subvention d'équipement. Mission 90010-99-010 N° d'individualisation 15 V00458 DAC.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**